



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 2.5 et 3.4

N° de demande : 2018-5810
Demande : Nouvelles caractéristiques chimiques ou modification des caractéristiques chimiques d'une PC ou d'un CF – Type de préparation
Nouvelle étiquette ou modification de l'étiquette du produit –
Méthode d'application
Produit : Herbicide FirstRate Grande
N° d'homologation : 33619
Principes actifs (p.a.) : Cloransulam-méthyle
N° de document de l'ARLA : 2987159

But de la demande

La présente demande visait l'homologation d'une nouvelle préparation commerciale, ayant pour principe actif le cloransulam-méthyle, pour une utilisation sur le soja dans le but de lutter contre plusieurs mauvaises herbes à feuilles larges dans les cultures terrestres destinées à la consommation humaine.

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'était requise pour cette demande.

Évaluation sanitaire

L'herbicide FirstRate Grande présente une faible toxicité aiguë par voie orale chez le rat, ainsi qu'une faible toxicité aiguë par voie cutanée chez le lapin. Il n'est pas irritant pour les yeux ni la peau chez le lapin, et il n'est pas un sensibilisant cutané chez le cobaye.

Les expositions professionnelles à la préparation commerciale herbicide FirstRate Grande et les risques connexes ont été évalués. Aucun risque préoccupant n'est attendu en lien avec l'utilisation de l'herbicide FirstRate Grande, du moment que les travailleurs respectent le mode d'emploi figurant sur l'étiquette et qu'ils portent l'équipement de protection individuelle précisé sur l'étiquette.

Aucune nouvelle donnée sur les résidus n'a été présentée pour appuyer l'homologation de la préparation commerciale herbicide FirstRate Grande. Le profil d'emploi de l'herbicide FirstRate Grande a été jugé équivalent à celui d'autres produits homologués semblables. Par conséquent, les données examinées précédemment ont été réévaluées dans le cadre de cette demande; elles

ont confirmé que l'utilisation de l'herbicide FirstRate Grande ne devrait pas se traduire par une augmentation des concentrations de résidus de cloransulam-méthyle dans ou sur les cultures traitées. Par conséquent, l'homologation de l'herbicide FirstRate Grande Herbicide ne posera de risque inacceptable pour aucun sous-groupe de la population, que ce soit les nourrissons, les enfants, les adultes ou les aînés.

Évaluation environnementale

L'homologation de l'herbicide FirstRate Grande ne présente aucun nouveau risque pour l'environnement. L'étiquette indiquera les zones tampons et les précautions à respecter pour assurer la protection de l'environnement.

Évaluation de la valeur

À l'heure actuelle, le cloransulam-méthyle est uniquement offert dans des emballages hydrosolubles. L'herbicide FirstRate Grande a une valeur parce qu'il constitue une préparation commerciale additionnelle offrant une souplesse accrue dans le mélange de la quantité d'herbicide requise pour une zone donnée à traiter.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a examiné les renseignements présentés et a jugé qu'ils étaient suffisants pour appuyer l'homologation de la nouvelle préparation commerciale herbicide FirstRate Grande.

Références

Aucun

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2019

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.